

Figeac-Communauté

www.figeac-communaute.fr

Asprières - Bagnac-sur-Célé - Bédrier - Cadrieu - Cajarc - Cambes - Camboulit - Camburat - Capdenac-Gare - Capdenac-le-Haut - Carayac - Causse et Diège - Cuzac - Faycelles - Felzins - Figeac - Fons - Fourmagnac - Frontenac - Gréalou - Larroque-Toirac - Lentillac-Saint-Blaise - Linac - Lissac-et-Mouret - Lunan - Marcilhac-sur-Célé - Montbrun - Montredon - Planioles - Predeignes - Puyjourdes - Saint-Chels - Saint-Félix - Saint-Jean-de-Laur - Saint-Jean-Mirabel - Saint-Perdoux - Saint-Pierre-Toirac - Saint-Sulpice - Salvagnac-Cajarc - Sonnac - Viazac

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Septembre 2013 - N° 88



(Crédit photo : E. GRIMAUD)

POURQUOI UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ SERAIT BÉNÉFIQUE POUR LE PAYS DE FIGEAC ET NOS CONCITOYENS ?

Martin MALVY, Président de FIGEAC-COMMUNAUTÉ a répondu à nos questions au moment où les conseils municipaux vont avoir à se prononcer, à la demande du Préfet, sur le projet de création d'une nouvelle Communauté de Communes regroupant entre autres « Figeac-Communauté », « Vallée et Causse » et « Causse-Ségala-Limargue ».

Martin Malvy : Les attentes de nos concitoyens ont beaucoup évolué. Les besoins ne sont plus les mêmes. Ce qu'ils demandent en services dépasse et de loin ce qu'ils estimaient nécessaire il y a quelques décennies. Dans le même temps, les États - la France n'est pas une exception - se sont peu à peu reposés sur les collectivités locales pour remplir des missions qu'elles n'exerçaient pas et que les États exercent de moins en moins. Même dans des secteurs qui demeurent de la compétence exclusive de l'État, la santé par exemple, le système hospitalier ou la sécurité sociale, on a vu, progressivement, des responsabilités tomber sur les départements et les communes. C'est vrai en grande partie pour les maisons de retraite, pour les prestations de solidarité. C'est le cas aussi lorsqu'il s'agit de construire des « Maisons de Santé » pour attirer de nouveaux médecins. Beaucoup de praticiens installés sont près d'atteindre l'âge de la retraite. Aucun nouveau médecin ne viendra s'installer seul. Ce sont les collectivités locales, les Communautés de Communes qui sont appelées à créer ces nouveaux cabinets. Seules les Communautés de Communes peuvent le faire. On pourrait continuer longtemps. Nous y reviendrons.

Question : Mais les collectivités locales ont-elles les moyens de répondre à ces attentes ?

MM : Certaines. Pas toutes. Les moyens des départements sont très différents selon qu'ils sont urbains et très peuplés, ou ruraux. C'est le cas du Lot qui est un département pauvre. Il en résulte d'ailleurs que ces départements plus pauvres aident moins les communes que « les plus riches ». Quant aux communes, tout dépend essentiellement de leur population, donc du nombre de leurs contribuables. La France est de ce point de vue dans une situation particulière. Nous avons 36 552 communes pour 65 millions d'habitants. L'Allemagne qui a plus de 80 millions d'habitants n'en a que 11 000 et l'Italie qui a la même population que nous, 8 000. Cela signifie quoi ? Tout simplement que la population moyenne d'une commune est de 7 500 habitants en Italie et de 1 800 en France. Si on enlève les grandes villes on garde le même rapport. Dans le Lot, la population moyenne est de 500 habitants. On voit bien que la commune, même avec 5 000 ou 10 000 habitants ne peut pas faire seule dans certains domaines ce que nos concitoyens attendent d'elle. C'est pour cette raison que certains ont imaginé de fusionner les communes. Cela a été fait dans certains pays, la Belgique par exemple. C'est ce qu'avait voulu faire la loi Marcelin en 1971. Nous nous y sommes opposés avec vigueur. Le projet a échoué. Mais le problème demeure. Des communes trop petites ne peuvent pas répondre à ce que demandent nos concitoyens sur des sujets qu'elles n'ont – et pour cause – jamais traités.



FIGEAC-COMMUNAUTÉ - MAISON DES SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX

35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex Tél. 05 65 11 22 76

Marchés publics consultables sur : www.figeac-communaute.fr

Les bureaux sont ouverts au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Suite de l'interview de Martin Malvy : Pourquoi une nouvelle Communauté...

C'est de là qu'est né le principe de l'Intercommunalité. Faire ensemble, ce que l'on ne peut pas faire tout seul. Cela permet par ailleurs aux délégués communautaires de participer à la vie du territoire.

Question : Et Figeac-Communauté ?

Martin Malvy : Au départ nous étions 9 communes, Bédrier, Camburat, Faycelles, Figeac, Fons, Fourmagnac, Planioles, Prendeignes et Saint-Félix, pour une population de 13 500 habitants. C'était en 1997. Peu à peu, d'autres communes ont vu que l'intérêt de leurs concitoyens, c'était de nous rejoindre. Elles l'ont fait volontairement. Aujourd'hui nous sommes 41 communes et 31 000 habitants. C'est une grande partie du bassin de vie de Figeac auquel appartiennent Capdenac-Gare, 2^{ème} commune la plus peuplée de la Communauté et plusieurs communes aveyronnaises. Cela nous a permis de réaliser des projets qu'aucune commune n'aurait pu faire en restant isolée, même Figeac. Les crèches sont intercommunales, c'est normal, les enfants qui y vont sont de toutes les communes, les Espaces jeunes de Figeac et de Cajarc aussi. Les bibliothèques sont en réseau. Nous en avons construit une à Capdenac-Gare. Le Centre Culturel de Figeac va être transformé en médiathèque de la Communauté. Sur le plan économique, les zones de l'Aiguille, de Cambes, de Bagnac, de Capdenac-Gare, l'extension de celle de Capdenac-le-Haut relèvent de Figeac-Communauté. Les personnes qui travaillent sur ces zones vivent dans une très grande majorité dans les communes de la Communauté. C'est donc normal que la Communauté les prenne en charge. Nous avons mobilisé des financements de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département pour réaliser ces projets. Ce sont le plus souvent maintenant des moyens que seules les Communautés sont habilitées à recevoir.

Q : D'où le projet d'extension à ce que l'on appelle « la Grande Communauté ».

MM : A Rodez, on dit le « Grand Rodez » ; à Cahors « le Grand Cahors », cela n'a pas d'importance. Ce n'est pas là qu'est le problème, ni le sujet.

Si avec notamment Jacques Ravaud, président de la Communauté de communes Vallée et Causse – canton de Livernon – et avec Vincent Labarthe, président de Causse-Ségala-Limargue – canton de Lacapelle-Marival – nous avons proposé que l'on crée ensemble une nouvelle Communauté c'est pour deux raisons.

La première, c'est incontestablement le fait que les mécanismes d'attribution des dotations d'État aboutissent à leur doublement annuel si on crée « la Grande Communauté ». C'est, pour notre territoire entre 900 000 et un million d'euros de plus chaque année qui tombent dans le budget de la nouvelle Communauté, en provenance de l'État. Donc des équipements ou des services à la population supplémentaires sans augmentation de la fiscalité locale. Le renforcement de nos moyens ne dépend que de nous. C'est la stricte application des règles nationales. Le Grand Cahors a gagné deux millions d'euros par an.

La seconde, c'est que « la Grande Communauté », si elle voit le jour, rassemble cette fois l'intégralité du bassin de vie de Figeac, c'est-à-dire un territoire sur lequel nos concitoyens font appel à un certain nombre de services communs et effectuent la grande majorité de leurs échanges. C'est le territoire des lycées où vont leurs enfants. C'est le territoire de l'offre hospitalière. C'est le territoire des activités économiques et donc de l'emploi.

Q : Vous n'étiez pas enthousiaste quand le Préfet a proposé cette « Grande Communauté ».

MM : C'est exact. Mais vous savez ce que dit le proverbe : « seuls les imbéciles ne changent pas d'avis ». Lorsque le Préfet nous a fait cette proposition, il n'avait comme argument que « le bassin de vie ». Il n'avait fait aucune étude sur les conséquences budgétaires de cette unification. Et il n'avait aucune proposition à faire sur l'organisation de la Communauté. Or, si aujourd'hui Figeac-Communauté est une assemblée de 85 élus, celle de la « Grande Communauté » en aurait de 112 à 127.

Les trois Communautés dont les élus sont tous attentifs aux moyens dont ils peuvent disposer, ont donc décidé de confier une étude à un bureau spécialisé avec lequel nous travaillons depuis plus de 10 ans, « Ressources Consultants ». C'est lui qui a effectué les simulations à partir des données de la « Direction Générale des collectivités locales » et qui a fait la démonstration de ce doublement annuel des dotations d'État. Nous avons eu ces résultats en avril seulement. Depuis avec Jacques Ravaud, Vincent Labarthe et quelques autres nous avons réfléchi à la manière dont la Communauté nouvelle pourrait fonctionner de la manière la plus démocratique possible. Schématiquement nous avons proposé qu'on la divise en 5 pôles territoriaux qui chacun rassemblerait une quinzaine de communes. Sur chaque pôle il y aurait une « Commission territoriale » qui serait présidée par un vice-président de la Communauté, élu du territoire. Il ne s'agit pas de créer cinq Communautés au sein de la Grande, mais chaque commission territoriale aurait à examiner les dossiers concernant son territoire et serait libre de faire des propositions.

Par ailleurs, c'est elle qui arrêterait les programmes de voirie du territoire sur la base d'une enveloppe financière qui lui serait affecté par la Communauté, en partant du socle des investissements réalisés pendant les 5 dernières années. Tout ceci sera évidemment à débattre.

Q : La nouvelle Communauté aurait-elle des compétences nouvelles ?

MM : Ce que nous proposons, c'est d'abord qu'elle reprenne pratiquement à l'identique celles qu'exercent les 3 Communautés actuelles. C'est Figeac qui en a le plus. Elles seraient étendues aux deux autres. Cela concerne le social. Chaque commune de la Communauté de Figeac a gardé un petit centre social, mais nous avons créé un centre social intercommunal qui accomplit un gros travail. Le CIAS sera élargi à l'ensemble du territoire et avec lui, par exemple, le service de repas à domicile pour les personnes

âgées ou malades qui fonctionne aujourd'hui sur les 41 communes de Figeac-Communauté. De la même manière, Figeac-Communauté a une politique de logement social qui nous a permis de réaliser un certain nombre de logements, à Lissac par exemple avec la réhabilitation de l'ancien couvent, ou à Fons, avec celle de l'ancienne judicature. Sur le plan économique, les zones d'activités communautaires existantes, hors Figeac-Communauté, resteraient communautaires. En matière d'économie touristique, l'office intercommunal de Figeac qui regroupe déjà Cajarc, les deux Capdenac, Bagnac, Faycelles et Marcilhac-sur-Célé s'ouvrirait à ceux des deux autres communautés. La politique culturelle qui a été réorganisée prendrait la dimension de la nouvelle Communauté. Tout ceci va donc dans le sens d'une plus grande égalité du territoire et donc, de nos concitoyens.

Q : Oui. Mais avec des moyens supplémentaires, envisagez-vous de nouvelles actions ?

M M : Renforcer les actions, en mutualisant, c'est déjà beaucoup. Mais les moyens budgétaires supplémentaires devront être orientés vers un développement de l'action communautaire. Dans le domaine économique d'abord. Avec le Pays de Figeac et la Chambre des Métiers, nous avons aujourd'hui une action en direction de l'artisanat et des très petites entreprises. Nous devons rechercher un rapprochement entre la Communauté et le Pays et créer un véritable service de développement économique qui fait aujourd'hui défaut, faute de moyens. C'est indispensable. De la même manière, l'État s'étant retiré, les communes comme nos concitoyens ont besoin d'appui en matière d'urbanisme et d'instruction des permis de construire par exemple. Les services de la DDE n'ont pas été remplacés. Nous allons être confrontés à la nécessité d'assurer la desserte du territoire en haut et très haut débit. La Communauté à mon avis devra se substituer aux communes totalement ou partiellement. Les communes seules ne pourront pas le faire, c'est évident. Or imagine-t-on que nos Communes rurales ne soient pas toutes desservies dans quelques années alors que toutes les villes le seront ?

La nouvelle Communauté devra, si elle voit le jour, se pencher aussi sur les problèmes liés à la petite enfance, au développement durable et aux énergies renouvelables, notamment. Bref, je suis convaincu qu'elle pourra contribuer au développement et au dynamisme de notre territoire, au service de ses habitants.

Q : Quand les décisions seront-elles prises ?

M M : Ce sont les conseils municipaux qui vont décider. Le Préfet les a saisis. Ils doivent délibérer avant le 30 octobre. On saura à ce moment là si la « Grande Communauté » voit le jour. Si c'est le cas, elle sera créée avant la fin de l'année. Mais on disposera de deux ans pour

tout finaliser. Je voudrais ajouter un mot. Tout comme l'entrée des communes dans les 3 communautés n'a pas eu d'incidence sur la pression fiscale des communes, la création de la nouvelle n'en aurait pas. Il n'est pas inutile de le rappeler. Sinon, les 32 communes qui ont rejoint Figeac-Communauté depuis 1997 ne l'auraient pas fait. Quant à la Communauté elle-même, elle ne pourra pas non plus augmenter les impôts locaux parce qu'elle n'aura le droit de le faire que si les communes elles-mêmes augmentent les leurs. Or, vous le savez, les conseils municipaux sont très réticents à le faire.

En clair et en résumé, à l'exception de la voirie, les Communautés de Communes ne retirent aucune responsabilité aux communes ou alors les soulagent de certaines charges. Par contre, les élus participent et décident de choix qui dépassent les limites des communes mais concernent tous nos concitoyens. La voirie, c'est autre chose. La plupart des Communautés en ont pris la compétence pour des raisons de coûts et de commodités, d'augmentation aussi des dotations d'État. Mais les Maires, les élus communaux doivent rester maîtres de leur choix. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé la création des pôles territoriaux. Cet été nous avons vu par exemple ce que pouvait apporter l'intercommunalité à une Commune du figeacois qui s'est trouvée en difficulté. Figeac a mis son matériel à disposition. Le problème a été réglé en quelques jours. C'est cette mutualisation entre autre que la Grande Communauté nous permettrait de mettre en œuvre. Nous avons à Figeac comme à Lacapelle-Marival du matériel sous-utilisé. Le co-gérer et le mettre au service de l'ensemble du territoire, c'est tout simplement de la bonne utilisation des fonds publics.

Nous avons aujourd'hui à bien mesurer nos choix. Le monde urbain s'organise comme il ne l'a jamais fait. Il n'a jamais non plus pesé autant. Et comme les finances publiques sont dans une situation difficile et ne retrouveront pas demain l'aisance qu'elles ont eu, la menace est réelle sur ceux qui sont les plus fragiles et n'aurons pas su se regrouper.

L'Institut National des Statistiques classe aujourd'hui le Figeacois comme un territoire dynamique. La responsabilité des élus consiste à dire ce qu'ils estiment bon pour les territoires dont l'administration leur a été confiée par les citoyens. C'est ce que nous avons fait. C'est le choix de la seule carte dont disposent les élus communaux pour renforcer les moyens d'un territoire par la mutualisation et en saisissant l'opportunité de règles nationales qui, dans ce cas, sont favorables.

Pour continuer à soutenir le développement de l'emploi, seul moyen de lutter contre le chômage, le Pays de Figeac a besoin de la nouvelle Communauté, des moyens qu'elle apporterait et du poids qui serait le sien.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Aménagement - Espaces Publics

« COEURS DE VILLAGES » : des centre-bourgs aménagés et mis en valeur pour un territoire plus attractif

Ces opérations, pilotées par Figeac-Communauté, permettent notamment aux Communes de réaliser des travaux sur les réseaux (enfouissement, mise aux normes...) et d'aménager les espaces publics, en améliorant l'accessibilité, en organisant les liaisons piétonnes et les espaces de stationnement tout en mettant en valeur des places, des parvis et en restaurant des petits éléments du patrimoine ou encore en créant des espaces verts.

Rappelons qu'elles sont réalisées en groupement de commande : la Communauté finance la partie qualitative du projet et la moitié de la voirie, la Commune prenant en charge les réseaux et une partie de la voirie. Ces projets bénéficient également du soutien financier de l'Etat, de la Région, du Département et de différents partenaires (syndicats, fédération départementale d'électrification...).

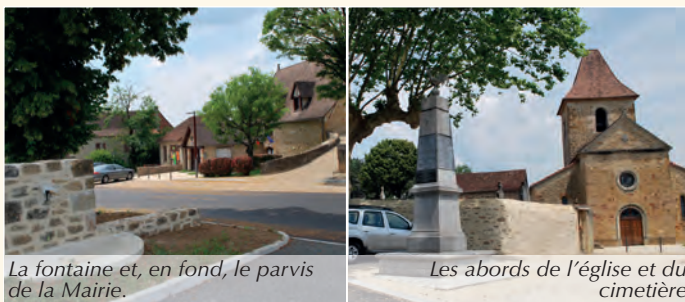
■ Trois opérations achevées cet été :

Cambes

Après la traversée du village, réalisée en 2011, la tranche 2 de l'opération concernait la requalification de la place de l'Église et de la Mairie en véritable place de centre-bourg.

C'est aujourd'hui chose faite avec la création d'un parvis en pierre devant la Mairie et d'un espace de stationnement. Un peu plus haut, une aire intégrant l'arrêt du bus scolaire a été créée. De part et d'autre de la voie de circulation, un cheminement piéton, aux normes d'accessibilité, permet de rejoindre en toute sécurité le secteur de la traverse et l'école.

Le parvis de l'Église a lui aussi été mis en valeur et le mur du cimetière entièrement restauré.



La fontaine et, en fond, le parvis de la Mairie.

Les abords de l'église et du cimetière

Autour des arbres, une fontaine a été aménagée créant un espace convivial et ombragé propice aux rencontres. Dernière étape, les plantations : elles seront réalisées à l'automne.

Maîtrise d'œuvre : CET Infra (Albi) - Entreprises : Gregory (Capdenac-Gare)

Predeignes

Après plus d'un an de chantier, le village a retrouvé son calme et, petit à petit, les habitants se sont approprié les nouveaux espaces publics.

Désormais, le clocher s'éclaire au grès des changements de pressions atmosphériques, le nouveau parvis de la Mairie et de l'Église peut accueillir plus généreusement les mariages, les représentations théâtrales et les visiteurs. Le Monument aux Morts, installé sur la place du



Le parvis de l'église et de la Mairie.

L'aire de pique-nique (Photos : E. Graham).

Souvenir, bénéficie d'un bel espace solennel pour les commémorations.

Les toilettes publiques, ont été reconstruites et intégrées dans le mur de soutènement de la place. Elles sont adaptées pour les personnes à mobilité réduite. La création d'un cheminement reliant la place, les parkings à la rue de la Mairie permet également au centre-bourg d'être accessible à tous.

Enfin, la démolition de l'ancien abri en béton et quelques plantations ont permis de mettre en valeur la magnifique vue sur les Monts d'Auvergne.

Maîtrise d'œuvre : groupement Graham / Brégeon / BE Gétude - Entreprises : STAP (Montet-et-Bouxa), SDEL (Figeac) et ISS espaces verts (Brive)

Saint-Jean Mirabel

Depuis fin juin, le village présente un tout nouveau visage, fonctionnel et chaleureux. Pour cette opération, le périmètre englobait le pôle ancien (Église), le nouveau pôle (Mairie - salle polyvalente) et l'axe reliant les deux secteurs.

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE



La salle polyvalente et la Mairie.

L'aménagement a permis de recréer un lien entre les deux pôles du village.

Aujourd'hui, les piétons ont retrouvé toute leur place : sur la place de l'Église où le parvis et le tympan classé ont été magnifiquement mis en valeur mais aussi devant la Mairie, la salle des fêtes et la halte des marcheurs où les circulations et les différents accès ont été redéfinis par un traitement au sol spécifique. Le barbecue a été déplacé et les conteneurs intégrés dans un espace protégé.

Les deux pôles du village sont désormais reliés par un espace enherbé bordé d'arbres. Une mise en valeur paysagère particulièrement réussie. Au carrefour, la statue de Jeanne d'Arc et la croix ont été restaurées.

Maîtrise d'œuvre : CET Infra (Albi) - Entreprises : Gregory (Capdenac-Gare) et Marion Espaces verts (Mayrac).

■ Une opération en cours : Cuzac

Les travaux se sont d'ores déjà traduits par une requalification complète de la place Mairie / salle des fêtes / Église et de l'espace devant l'école. Devant l'école, l'esplanade a été traitée de manière à être à la fois fonctionnelle et esthétique : création d'un cheminement paysager et ludique et intégration du bâtiment par un jeu de talus et de plantations. Cet aménagement permet de redistribuer les espaces dédiés aux piétons, aux véhicules et au stationnement et d'instaurer une liaison cohérente entre ces différentes zones.

En bref... En bref...

■ O.P.A.H : prochaines permanences

A l'initiative de Figeac-Communauté, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) est en place sur le territoire intercommunal jusqu'en 2014. Ce programme d'aide s'adresse aux propriétaires, occupants ou bailleurs, sous certaines conditions de recevabilité.

Pour en savoir plus :

- contactez l'équipe du PACT Habitat & Développement :
 - pour le Lot (*) : Thierry Dejean - 05.65.35.81.21
 - pour l'Aveyron (*) : Carole Viguiier - 05.65.70.30.63

(*) les Communes bénéficiant de ce programme sont listées en en-tête du journal.

- venez les rencontrer lors des permanences d'informations mensuelles (gratuites et sans engagement) :
 - Bagnac-sur-Célé (mairie - 27, av. J. Canteloube) : les 26 septembre, 24 octobre, et 21 novembre de 10 h 15 à 12 h
 - Cajarc (mairie - bd du tour de ville) : les 19 septembre, 17 octobre et 14 novembre de 14 h 30 à 16 h

Sur le secteur Mairie / salle des fêtes / Église, le terrain a été remodelé afin de dégager une véritable place polyvalente pouvant accueillir des festivités, jeux et spectacles de plein air et offrir aux habitants de la Commune un lieu agréable de rencontre. Le Monument aux Morts, initialement en bordure de la RD 31, a été déplacé au cœur du village et sera mis en valeur par des plantations. L'entrée du centre-bourg va également être retravaillée : le talus sera abaissé, des murets seront repris ou créés et la voirie reconfigurée pour rendre la circulation plus aisée.

Le chantier s'est ouvert en janvier et la fin des travaux est prévue à l'automne.

Maîtrise d'œuvre : groupement Graham / Brégeon / BE Aménagement Quercy Rouergue. Entreprises : Gregory (Capdenac-Gare), Marion Espaces verts (Mayrac) et BJM Construction (Leynhac).



Les travaux début juillet. (Photo : E. Graham).

■ Diagnostic lancé sur cinq nouvelles Communes :

Une consultation a été lancée pour la dévolution des marchés de maîtrise d'œuvre d'infrastructure « diagnostic » sur le périmètre communautaire des opérations « Cœurs de Villages » pour les Communes de **Capdenac-le-Haut, Capdenac-Gare hameau de Saint-Julien d'Empare, Lunan et Saint-Perdoux**. Les études se dérouleront durant l'automne 2013.

- Capdenac-Gare (local associatif - 2, rue V. Hugo) : les 10 septembre, 8 octobre et 19 novembre de 10 h 30 à 12 h
- Figeac (maison de l'intercommunalité - 35 allées V. Hugo) : les 5 et 19 sept., 3 et 17 oct. et 7 et 14 nov. de 10 h à 12 h

■ consultez le site www.figeac-communaute.fr (rubrique Habitat).

■ un document d'information expliquant la nouvelle réglementation de l'A.N.A.H. (modification des régimes d'aides...) sera encarté dans le prochain numéro du Journal de Figeac-Communauté.

■ O.I.S : 7^{ème} forum des associations sportives

Samedi 14 septembre, l'Office Intercommunal du Sport organise le 7^{ème} Forum des associations sportives à l'Espace Mitterrand de Figeac (entrée libre). De 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, les clubs présenteront leur discipline, certains proposeront des démonstrations, et pourront même prendre les inscriptions.

Pour que votre rentrée rime avec activité sportive, n'hésitez pas à venir à leur rencontre !

Renseignements au 05 65 34 52 54.

**EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE**

Culture

« CORRESPONDANCES », la saison de spectacles 2013-2014 !

Vous êtes chaque année près de dix mille spectateurs accueillis pour les spectacles des Services culturels. Le voile se lève sur la nouvelle saison avec une quarantaine d'échappées artistiques, de moment de plaisir et d'émotion, et de regards décalés sur notre monde !

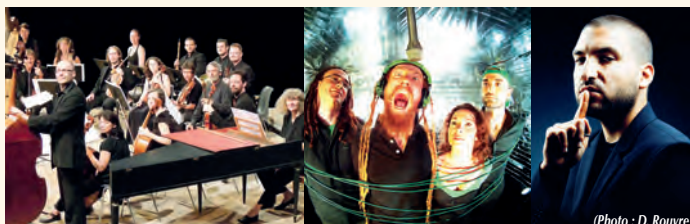
Que ce soit pour le théâtre, la musique ou la danse, une invitation à découvrir les créations résolument actuelles d'artistes talentueux...

Une nouvelle saison de théâtre...



Jubilatoire avec l'adaptation décoiffante de *L'Avare* par la Cie Vol Plané ; d'investigation avec *Avenir radieux*, histoire d'une fission française où Nicolas Lambert dévoile quelques secrets du nucléaire français ; euphorisant avec *El Cid* ou *L'histoire d'amour de Roméo et Juliette* de l'Agence de Voyage Imaginaire ; émouvant avec *Invisibles* de Nasser Djemaï qui nous plonge dans l'intimité des Chibanis d'un foyer Sonacotra ; insurgé avec les anti-héros du *Signal du promeneur*...

Une nouvelle saison de musique...



Voyageuse avec la dernière création du trompettiste *Ibrahim Maalouf* sur laquelle plane l'ombre de Miles Davis ; amplifiée avec le concert survitaminé de *Féfé, Tha Trickaz* et *As de Trèfle*, avec la « Rockers Party » qui réunira les *Hillbilly Moon Explosion* et *Thomas Schoeffler* ; incandescente avec la facétieuse *An Pierlé* ; classique avec l'*Ensemble Baroque de Toulouse* qui nous « invite à danser » sur des airs de Bach, Lully, Purcell et Telemann ou avec le *Don Juan* de l'*Opéra éclaté*...

Et parce que la musique n'a pas de frontière, cette nouvelle saison sera également celle d'un nouveau rendez-vous : le 40^{ème} *Rugissant* !

Une nouvelle saison pour tous les publics avec des propositions à voir en famille, dédiées aux scolaires ou aux tout-petits : la fable optimiste *Zazie et Max* de la Cie 3637, les contes et comptines de notre enfance revisités par *Cécile Bergame* dans *Les ruisseaux font du pédalo*, la

nouvelle création de Florian Allaire intitulée *Pouss' Caillou* ou encore le spectacle poétique *Vy* de *Michelle Nguyen*. Sans oublier la 4^{ème} édition de la quinzaine culturelle « *Graines de Moutards* » ! Et bien d'autres découvertes comme le spectacle de danse *Apache* inspirée de l'univers d'Alain Bashung. à retrouver dans le programme de la Saison « *Correspondances* » 2013-2014 !



Le Bal d'ouverture avec « L'Orchestre Ducoin »

Samedi 21 septembre - 22 h - salle Balène - Figeac

C'est désormais la coutume et un rendez-vous très attendu... Le grand bal d'ouverture marque le coup d'envoi de la saison de spectacles « *Correspondances* ». Cette année, c'est l'Orchestre Ducoin avec son « *Popoulous night beat* » qui sera le maître de cérémonie de la soirée.

Huit musiciens virtuoses et endimanchés, réunis autour d'un amour commun pour le swing des années 40, les bals musettes, les musiques populaires rock'n roll, jazz, pop ou techno et les expérimentations orchestrales qui entraînent le public à tournicoter gaiement !

Informations et réservations

Services culturels de Figeac-Communauté : 05 65 34 24 78
Office de Tourisme Pays de Figeac : 05 65 34 06 25 / 05 65 64 74 87
Billetterie en ligne : www.culture-figeac-communaute.fr
Profitez des abonnements et des formules Jeunes ou Familles !

Cinémas

Les modalités de programmation des films dans les salles communautaires (Figeac et Capdenac-Gare) feront l'objet d'un article dans le prochain numéro.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Économie

QUERCYPOLE : Romain Ravaud, président de Whylot, désigné Meilleur Jeune Entrepreneur de France

A seulement 29 ans, Romain Ravaud est un jeune chef d'entreprise comblé. Le jeune chercheur, docteur en magnétisme et mécatronique, « collectionne » les récompenses et possède déjà une véritable notoriété dans le milieu scientifique et industriel.

Ces travaux lui ont valu plusieurs prix, parmi lesquels le « Scopus Young Scientist Award », en mai 2011 dans le cadre des Rencontres Universités Entreprises pour le record de publications scientifiques, toutes disciplines confondues. **En juin 2013, La Tribune lui a décerné le prix national du Meilleur Jeune Entrepreneur**, dans la catégorie Industrie, parmi six lauréats.

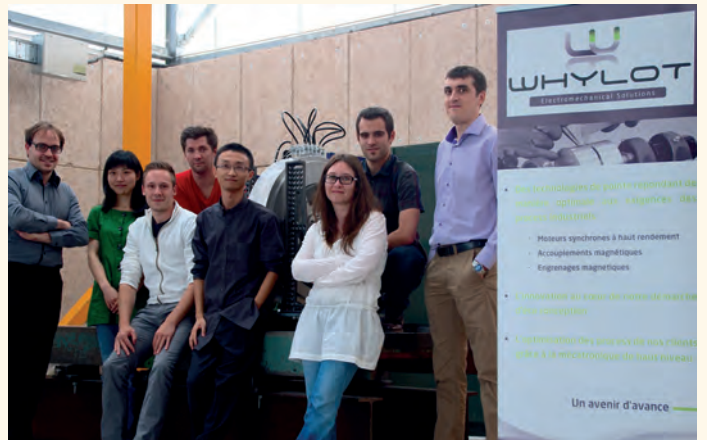
Un parcours exceptionnel... et un avenir très prometteur

Début 2011, Romain Ravaud crée sa « start-up », baptisée Whylot, et s'installe à Cambes dans un bureau de la pépinière d'entreprises de Quercypôle, gérée par Figeac-Communauté. Son créneau : la conception de systèmes magnétiques innovants très performants.

Convaincus du fort potentiel de croissance de la jeune société, trois industriels, dont deux anciens directeurs généraux de Ratier Figeac, deviennent ses associés.

Un atout supplémentaire pour développer un réseau de contacts et trouver de nouveaux marchés.

Quelques mois plus tard, Whylot occupe déjà un plateau tertiaire à Calfatech et embauche ses premiers collaborateurs. Aujourd'hui, la société compte dix salariés, tous docteurs, ingénieurs ou techniciens supérieurs, possède un bureau d'études, un laboratoire « recherche & développement » et un atelier de production. Ensemble, ils conçoivent, fabriquent et commercialisent des moteurs électriques à très haut rendement et des accouplements magnétiques à aimants permanents. Beaucoup moins énergivores que ceux existants sur le marché, ces produits innovants, pour lesquels huit brevets ont été obtenus, ont déjà séduit de nombreux clients en Allemagne, au Japon et aux Etats-Unis dans des secteurs aussi variés que l'aéronautique, le



spatial, l'agroalimentaire mais aussi les industries de l'énergie, du chimique ou le nucléaire.

Entre 2012 et 2013, Whylot a doublé son chiffre d'affaires. Romain Ravaud n'entend pas en rester là et a déjà fait le pari de développer son activité dans le Lot, au cœur de la Mecanic Vallée. Prochaine étape : sortir de la pépinière et voler de ses propres ailes ! Le projet de construction d'une usine sur Quercypôle est d'ailleurs à l'étude pour 2014, ainsi que le recrutement de nouveaux collaborateurs.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Petite enfance

SEMAINE DE LA PARENTALITÉ : du 23 au 28 septembre

Depuis plus d'un an, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et le Centre Social et de Prévention de Figeac s'engagent aux côtés des familles et des professionnels de la Petite Enfance et de la Jeunesse pour soutenir et accompagner les parents dans leur rôle d'éducation. Régulièrement, ils proposent des soirées thématiques « café parentalité » et diffusent un bulletin d'information pour relayer les animations proposées sur le territoire intercommunal et les alentours.

Afin de poursuivre ces actions, ils organisent **une semaine de rencontre, de partage et d'information autour de la Parentalité**. Une manifestation gratuite et ouverte à tous.

■ **Ateliers Théâtre Forum** : « Faut-il punir pour éduquer ? », avec l'association Arc en Ciel Théâtre.

→ mardis 17 et 24 septembre à 20h30 au Point Accueil Familles de Figeac.

■ **Soirée débat** : « Les albums jeunesse sont-ils sexistes ? », animée par Maryvonne Gaillard, libraire et spécialiste de la littérature jeunesse.

→ mercredi 25 septembre à 20h30 à la Bibliothèque Intercommunale de Figeac.

Dans ce cadre, jeudi 26 septembre des **animations dans les écoles élémentaires** seront proposées aux élèves de CE2, CM1 et CM2.

■ **Soirée échange** : « La médiation familiale : une autre façon de traiter les conflits », animée par Michèle Dauga, médiatrice familiale à l'UDAF du Lot.

→ mercredi 25 septembre à 20h30 au Point Accueil Familles de Figeac.

■ **Conférence débat de Jacques Salomé**, psychosociologue : « Être parents aujourd'hui pour des enfants qui seront les adultes de demain »

→ vendredi 27 septembre à 20h30 à l'Espace Mitterrand de Figeac.

La participation des établissements scolaires du second degré, sous forme de table ronde, est à l'étude. Dates, thèmes et lieux ne peuvent être communiqués à ce jour. Pour tout renseignement s'adresser à l'équipe du projet.

Samedi 28 septembre sera le temps fort de la semaine.

De 10h à 13h30 et de 15h à 18h différents ateliers et stands vous attendent :

À la salle Balène :

■ chansons et comptines pour enfants (4 séances de 15 mn : 11h / 15h / 16h30 / 17h30)

■ spectacle de marionnettes conçu par l'association d'assistantes maternelles « Les Trapoulaminettes » (10h)

■ atelier pâtisserie animé par les assistantes maternelles

■ espace jeux avec la Fédération Partir

■ animation lecture proposée par l'association Lire à Figeac avec la participation de la Bibliothèque intercommunale de Figeac pour le prêt de livres

■ atelier d'écriture avec Céline Dayan (association Citrouille) et la participation de Lire à Figeac

■ atelier de motricité animé par Nelly Keitchion, psychomotricienne de la crèche « Les ballons Rouges » de Cardaillac (10 h 30 - 11 h 30)

■ stands présentant les différents services du territoire intercommunal (crèches et structures multi accueil, jardin d'enfants, relais assistantes maternelles, assistantes maternelles, Fédération Partir, PMI, PIJ, Espaces Jeunes, UDAF...)

■ initiation aux gestes de premiers secours avec les pompiers du SDIS de Figeac

■ stands d'informations de la CAF, de la MSA, du Planning Familial et de l'association Alternatives

■ ateliers d'échange animés par Thérèse Hiebel :

- le thème des ados : « Mais qu'est-ce qui lui arrive à mon (ma) petit(e) de 12 ans ? Je ne le (la) reconnais plus ! » (15h30 - 16h30)

- regards croisés des professionnels sur les parents et inversement : « Mais qu'est-ce qu'on va encore me reprocher ? » (11h30 - 12h30)

■ exposition sonore sur le ressenti des ados sur leurs parents

Au RAM de Figeac :

■ éveil musical avec Grégoire (3 séances de 30 mn - 11h / 16h30 / 17h) - sur inscription à partir du lundi 23/09 auprès du RAM de Figeac au 05 65 34 12 62.

Place de la Raison sous chapiteau :

■ Théâtre forum / improvisations à partir des ateliers réalisés en amont avec les parents (18h)

Au Point Accueil Familles :

■ exposition sur la sécurité domestique avec la Prévention MAIF (10h - 13h30 et 15h - 18h).

Pour en savoir plus : Carole Peltier : 05 65 11 22 76 / Émilie Berger : 05 65 38 22 30 / Nathalie Roques : 05 65 50 05 01.

Programmation détaillée sur : www.figeac-communaute.fr et www.ville-figeac.fr.

Plaquette disponible dans les mairies, les écoles et les structures Petite Enfance et Jeunesse du territoire.

Structure Multi-Accueil de Figeac : les travaux d'extension se poursuivent

Depuis mai, les entreprises s'activent dans les locaux de la structure multi-accueil de Figeac située rue Guyot pour la construction et l'aménagement de la nouvelle unité de 100 m² au dessus de la partie halte-garderie. Cette extension, réalisée par Figeac-Communauté, implique aussi de réaliser des travaux de mise aux normes (sécurité incendie et accessibilité).

Durant le chantier, l'équipe de Sandrine Pascal accueille les enfants dans des bâtiments modulaires installés à deux pas de la crèche, dans la cour de l'école Paul Bert. Des locaux de 200 m² climatisés qui s'ouvrent sur un petit jardin où les enfants peuvent jouer et prendre l'air.

Le chantier suit son cours normalement et doit être achevé fin 2013. Très attendues par les familles, les 15 nouvelles places devraient être ouvertes début 2014. La capacité d'accueil de la structure sera alors de 45 enfants. Pour les encadrer, trois nouveaux agents seront recrutés (1 auxiliaire de puériculture et 2 CAP petite enfance).

